

LETTRE DE RENTRÉE 2019

Chères et chers collègues,

C'est toujours avec très grand plaisir que nous vous retrouvons pour cette nouvelle année scolaire.

Nous sommes à nouveau deux IA-IPR de physique-chimie :

- Claudine Ageorges (claudine.ageorges@ac-limoges.fr)
- Josiane Lévy (josiane.levy@ac-limoges.fr) également Correspondante académique pour les sciences et technologies (CAST) et coordinatrice pour l'Éducation au développement durable ;

Marie-Blanche Mauhourat (marie-blanche.mauhourat@education.gouv.fr) est l'inspectrice générale en charge de notre académie, Dominique Obert (dominique.obert@education.gouv.fr) reste le doyen des inspecteurs généraux du groupe physique-chimie.

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue aux enseignants qui rejoignent notre académie et à ceux qui débutent dans le métier, stagiaires et contractuels nouvellement recrutés et nous savons que vous leur réserverez le meilleur accueil en ayant à cœur de partager votre expérience. Nous conseillons, plus particulièrement aux personnels débutants, la lecture du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, document déclinant les différents axes de la mission d'un professeur.

L'École doit accompagner chaque élève dans sa connaissance et sa pratique des valeurs de la République afin qu'il devienne un citoyen éclairé et engagé, en mesure d'exercer sa citoyenneté et d'apprécier lucidement les grandes questions contemporaines notamment celle du développement durable avec ses trois piliers, social, économique et environnemental. Le respect de la laïcité, la lutte contre le harcèlement, l'égalité fille-garçon, la lutte contre le décrochage scolaire sont autant de thèmes qui seront repris toute l'année, avec des journées dédiées.

L'éducation au développement durable sera une des priorités de l'année et nous ne manquerons d'aborder les enjeux associés. La page « [éducation au développement durable de la maternelle au baccalauréat](#) » permet d'éclairer cette démarche dans toutes les disciplines ; vous trouverez la déclinaison académique des priorités nationales et l'actualité à l'adresse <http://www.ac-limoges.fr/pid32203/education-developpement-durable.html>

Nous poursuivons, en collège, nos rencontres en ZAP et en établissement afin d'échanger sur les pratiques pédagogiques à mettre en œuvre afin d'amener chaque élève à son meilleur niveau, en tenant compte de la diversité des classes. Le travail personnel de l'élève sera un des axes de nos réflexions en lien, entre autres, avec « Devoirs faits ». Ce dispositif est un outil précieux pour envisager de façon cohérente l'articulation entre le travail dans la classe et celui mené hors de la classe. Grâce à la mise en place d'une coordination du dispositif, une répartition plus harmonieuse et équilibrée de la charge de travail demandée aux élèves selon les jours de la semaine et selon les semaines peut être réalisée. Les élèves disposent d'une aide afin de réaliser les tâches demandées par l'enseignant. Celles-ci peuvent être très variées, selon les cas, exercices de préparation, de pratique (mémorisation, fixation de notions), de poursuite (réinvestissement de ce qui a été vu en classe dans d'autres situations), de création ou réflexion à partir d'éléments déjà travaillés. Ces tâches sont articulées à celles demandées en classe et ne se substituent pas à elles. Ce dispositif peut permettre de faire vivre un véritable suivi des manières d'appréhender les apprentissages de l'élève, grâce à la possibilité de développer un dialogue entre l'enseignant prescripteur des devoirs et les personnes accompagnatrices dans leur réalisation. De ce fait la question de l'articulation travail dans/hors la classe peut être abordée de manière renouvelée. Sur ce sujet, chacun pourra se reporter au vade-mecum national devoirs faits, ainsi qu'à celui réalisé dans l'académie durant la précédente année scolaire le complétant, et qui a été adressé à tous les collèges.

Vous avez à votre disposition :

- « Jules », assistant numérique, apportant à chaque collégien qui l'interroge des réponses précises et adaptées sur les savoirs nécessaires pour réaliser ses devoirs <https://www.education.gouv.fr/cid138343/lancement-de-jules-compagnon-numerique-aux-cotes-des-collegiens-pour-devoirs-faits.html>

- la [Banque de ressources numériques pour l'école](#) (BRNE), au contenu particulièrement riche, varié et disponible gratuitement.

Les résultats des tests de positionnement en classe de 6^{ème} peuvent être utilisés dans notre discipline comme dans le dispositif Devoirs faits.

Cette année voit la mise en œuvre de la [réforme du baccalauréat et du lycée](#). Les programmes de la classe de terminale sont parus au [BO du 25 juillet 2019](#). Les tests de positionnement en français et en mathématiques en classe de seconde peuvent s'avérer utiles afin d'adapter votre enseignement.

Des subventions régionales ont été attribuées aux établissements dans le cadre de la réforme du lycée. Elles peuvent être utilisées afin d'acquérir le matériel nécessaire à chaque lycée ; la liste de matériel initialement déposée peut être adaptée en fonction des besoins actuels.

Vous pouvez accéder à l'offre de formation 2019-2020 à candidature individuelle en suivant le lien [PAF 2019 2020](#) qui vous permettra de vous inscrire jusqu'au 27 septembre 2019. **Les formations liées aux compétences numériques sont publiées en candidature libre, vous permettant de choisir le niveau « peu expérimenté » ou « expérimenté ».** Des formations à public désigné sont également programmées : l'actualisation des connaissances et la présentation des programmes de terminale et des modalités d'examen. Votre participation à ces diverses journées de formation est essentielle pour le développement de la compétence « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ».

L'apprentissage des langues vivantes joue un rôle fondamental dans l'enrichissement intellectuel et humain des élèves en les ouvrant à la diversité des langues mais aussi à la complémentarité des points de vue. À cet égard, l'ouverture de toutes les disciplines aux langues vivantes, dans le cadre de projets réfléchis centrés sur le développement et la formation de l'élève, relève d'un enjeu essentiel de la démarche d'apprentissage.

C'est pourquoi madame Plankeele, IA-IPR d'anglais et madame Maud, IA-IPR d'espagnol ont choisi de proposer au PAF une journée de formation destinée aux professeurs de discipline non linguistique (DNL), quelle que soit la langue dans laquelle ils enseignent. Vous pouvez vous inscrire à ce stage, que vous soyez titulaire ou non de la certification complémentaire et quelle que soit votre discipline d'origine (référence du stage : « PLD, enseigner une DNL », dispositif 19A0220125, p.63)."

En outre, nous attirons votre attention sur la nécessité d'être très vigilant lors de la pratique d'activités expérimentales. Le risque doit être analysé et évalué avant toute manipulation, celle-ci étant effectuée sous votre responsabilité. Nous vous recommandons de consulter le site Eduscol <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/sinformer/environnement-professionnel/risques-et-securite-en-physique-chimie.html> qui oriente vers les publications de l'Observatoire national pour la santé (ONS) et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Concernant les produits chimiques, les fiches de données de sécurité doivent être régulièrement actualisées et disponibles dans le laboratoire. Une formation pluridisciplinaire est proposée en candidature individuelle au PAF.

Le protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) reste en vigueur et les professeurs concernés ont ou vont recevoir un courriel. Trois rendez-vous de carrière sont ainsi prévus (6^{ème} échelon, 8^{ème} échelon, 9^{ème} échelon) donnant lieu à une inspection en classe suivie d'un entretien avec l'IA-IPR ; chaque rendez-vous sera annoncé par courriel avec un délai minimal de quinze jours. Un deuxième entretien, dans un délai maximal de 6 semaines après l'inspection, a lieu entre l'enseignant et son chef d'établissement. Complété et signé par l'inspecteur et par le chef d'établissement, le compte-rendu d'évaluation professionnelle est communiqué par voie numérique à l'enseignant ; l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux. L'appréciation finale, arrêtée par le recteur, est communiquée à l'enseignant à la rentrée scolaire suivante. Le rendez-vous de carrière peut être réfléchi dès à présent, en consultant le [lien associé](#), notamment le document de référence de l'entretien. Nous continuerons à réaliser des visites individuelles ou d'équipe dans le cadre de l'accompagnement des enseignants titulaires ou contractuels.

Le [site disciplinaire académique](#) est animé et géré pour la partie collège par Cécile Tamisier (cecile.tamisier@ac-limoges.fr), professeure au collège de Bénévent l'Abbaye, et par Cédric Alves-Calheiros (cedric.alves-calheiros@ac-limoges.fr), pour ce qui concerne le lycée. Vous pouvez leur proposer vos ressources ou toute actualité susceptible d'être partagée.

Hélène Boussac (helene.boussac@ac-limoges.fr), professeure au lycée Suzanne Valadon de Limoges, reste notre Interlocutrice académique pour le numérique (IAN).

L'existence du forum [sos physique-chimie](#) est à diffuser auprès de vos élèves lycéens. Des professeurs de physique-chimie des académies de Poitiers et Limoges, que nous remercions ici pour leur implication, répondent quasiment en direct aux questions des élèves, les aidant dans leur travail personnel. N'hésitez pas à en faire la promotion.

Nous vous encourageons à initier ou à poursuivre toute action permettant aux élèves de découvrir, autrement et de façon motivante, voire innovante, l'univers scientifique. N'hésitez pas à valoriser vos projets via les divers concours ou manifestations existants (Olympiades, C.Génial collège et lycée, Faites de la science, Fête de la science...). Cette année il sera possible d'organiser une **finale académique pour les lycées dans le cadre du concours C.Génial**, le lauréat représentant ensuite l'académie à la finale nationale. Ces expériences se révèlent toujours gratifiantes et profitables, tant pour l'enseignant que pour les élèves impliqués.

Nous continuerons à vous communiquer, via la liste de diffusion, toutes les informations qui concernent notre discipline. Nous rappelons que cette communication n'est efficace que si chacune et chacun d'entre vous consulte régulièrement sa messagerie académique (il nous serait particulièrement agréable que votre boîte de réception soit toujours en capacité de recevoir nos courriels).

Nous vous souhaitons bon courage pour cette année scolaire et vous assurons de notre confiance pour mener à bien la diversité de votre mission d'enseignant, amenant à nouveau chaque élève à son meilleur niveau.

Claudine Ageorges et Josiane Lévy

Annexe : Quelques conseils de lecture

Quelques liens vers des ressources disciplinaires :

- ✓ Site académique : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/physique-chimie/>
- ✓ Éduscol: <http://eduscol.education.fr/pid23213/physique-chimie.html>
- ✓ ÉDU'bases: <http://eduscol.education.fr/bd/urtic/phy/>
- ✓ Des vidéos : <http://www.universcience.tv/>
- ✓ Ressources issues des partenaires de l'Éducation Nationale (grands établissements publics culturels et scientifiques) : site <http://www.edutheque.fr>

Le portail national de physique-chimie donne accès à de multiples ressources et liens vers les partenaires de l'Éducation nationale, notamment ENS culture chimie, ENS culture physique, CEA, SCF, CNRS qui produisent des ressources scientifiques et culturelles pour accompagner le travail des professeurs. Le lien <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/se-former/regard-sur-lenseignement-de-physique-chimie/evolution-de-lenseignement-de-la-physique-et-de-la-chimie.html> vous permettra d'accéder entre autres aux documents suivants :

- Un document présentant la résolution de problèmes au lycée, suivi d'exemples d'activités évaluées ;
- Une présentation des activités documentaires au collège, au lycée et en CPGE avec également des ressources directement utilisables en classe.
- Le document « Expérimentation et modélisation, la place du langage mathématique en physique-chimie ». Quatre axes de réflexion y sont présentés : les activités d'expérimentation et de modélisation dans l'enseignement de la physique-chimie, les changements de registres et plus précisément le passage des représentations graphiques aux relations littérales, le calcul littéral et les apports des outils numériques. Ce document fournit un ensemble de ressources pédagogiques, allant du cycle 3 à la classe de terminale.
- [Programmer en physique-chimie](#)
- [Réussir en mécanique du cycle 3 à la terminale](#)